



PARTENARIAT DÉFI AU BÉNIN

En 1999, l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) sollicite un appui pour le projet d'aménagement intégré d'une zone lagunaire côtière, à l'heure où les compétences en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles sont confiées aux communes. Elle s'adresse à l'Ambassade de France qui contacte la Fédération des Parcs naturels régionaux. Un partenariat défi est lancé en 2002...

« Nous avons besoin d'aide en raison du contexte particulier qui est le nôtre, souligne le directeur de l'ABE, Marcel Baglo. Quatre communes se partagent, au sud du pays, une lagune côtière aux enjeux importants en termes de tourisme, de pêche et d'hydrologie. Or, la récente loi de décentralisation a transmis toutes les compétences en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles aux communes. Leurs maires ont été élus en février 2003 et ont donc tout à découvrir. La Fédération des Parcs a accepté de soutenir la mise en place d'une démarche pilote de protection de ces patrimoines et de développement durable : c'est le projet "lagunes côtières". En novembre 2002, elle signe avec nous un protocole de coopération prévoyant l'organisation d'un stage en France, un appui technico-méthodologique au travers de missions et une participation au Comité de pilotage. Ce projet, d'une durée de trois ans, est soutenu par l'Ambassade de France au Bénin. »

Management à la française

En mai 2003, arrive en France la délégation béninoise conduite par Marcel Baglo et composée des quatre maires concernés, de responsables d'associations et de l'équipe technique recrutée pour le projet. Après une formation générale dispensée à la Fédération des Parcs, un voyage d'études les conduit dans six Parcs naturels régionaux*, dont celui des Marais du Cotentin et du Bessin. Dans ce dernier, l'accueil est assuré par sa directrice, Hélène Foucher.

« Nous avons voulu leur présenter l'expérience des Parcs naturels régionaux en France pour qu'ils puissent s'en inspirer et adapter chez eux ce concept. Dans le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, ils ont pu découvrir le fonctionnement institutionnel du Syndicat mixte du Parc et la façon dont nous travaillons avec les élus et les partenaires. Ils ont pu rencontrer notre Présidente et des élus du bureau du Parc. En juillet, Éléonore Béchaux, chargée de mission pour l'International à la Fédération, et moi sommes allées au Bénin. L'objectif de cette mission était d'apporter un appui institutionnel à nos partenaires, de lancer officiellement le projet et de participer à son premier comité de pilotage. A cette occasion, nous sommes allées sur le terrain et les maires concernés nous ont présenté leur commune et fait part de leurs attentes face au projet "Lagunes côtières". Depuis cette mission, les échanges se poursuivent.

Fédération des Parcs naturels régionaux
9 rue Christiani – 75018 PARIS
Tel. 01 44 90 86 20 – Fax 01 45 22 70 78

<http://www.parc-naturels-regionaux.fr> info@parcs-naturels-regionaux.fr

En fonction des besoins exprimés, la Fédération pourra apporter un appui plus technique fourni par des agents de mon Parc ou par ceux du réseau. »

Premiers pas en Afrique

L'expérience du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin en matière d'organisation institutionnelle de ses communes a conduit l'ABE à créer un Conseil Intercommunal d'Éco-Développement (CIED) géré par les maires et chefs d'arrondissement concernés. *« Nous nous sommes inspirés de la façon dont le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin valorisait ses patrimoines naturel, culturel et touristique, analysait son contexte socio-économique et impliquait ses habitants, reprend Marcel Baglo. Nous allons ainsi aider les quatre maires à intégrer cette dimension de développement durable dans leur plan communal qui fixera pour dix ans les objectifs à atteindre, en s'inscrivant d'emblée dans une dynamique intercommunale. »*

La Fédération des Parcs connaît là son premier partenariat en Afrique dans des conditions jamais rencontrées : un contexte de décentralisation naissante, de pression démographique très forte et de grande pauvreté. *« L'opération est un défi car si la démarche que nous aidons à construire s'avère positive, elle pourra s'appliquer au reste du Bénin », conclut Hélène Foucher.*

* Outre le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, ceux de Normandie-Maine, du Livradois-Forez, du Pilat, de Camargue et des Grands Causses ont accueilli la délégation béninoise.

*Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78
E mail : ebechaux@parcs-naturels-regionaux.tm.fr*

*Agence béninoise pour l'Environnement
03 B.P - 4387 Cotonou - République du Bénin
Tél : (00)229 30 45 56 - Fax : (00)229 30 45 43
E mail : abepge@bow.intnet.bj*